

PER
R-243

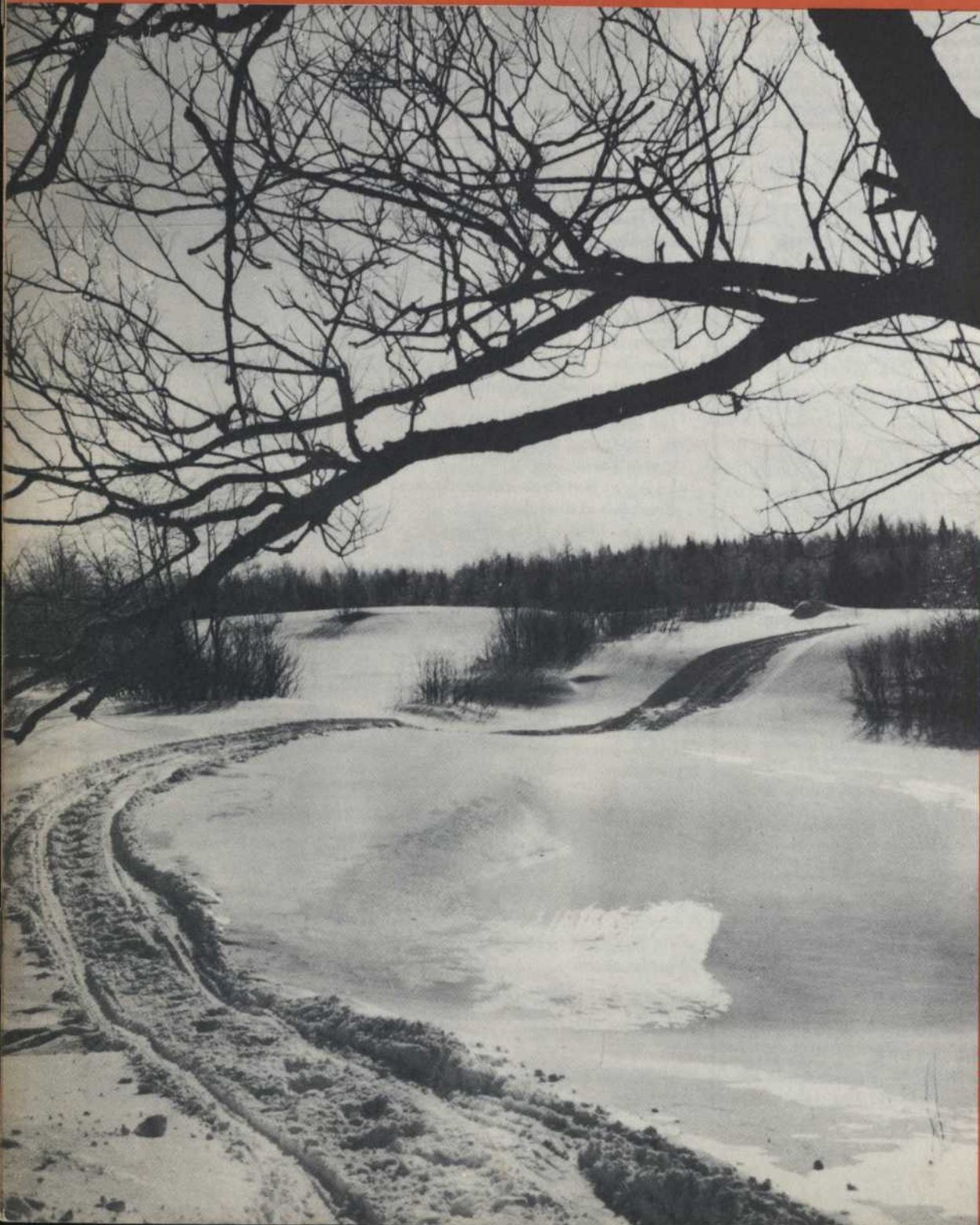
R-243

La Revue

DESJARDINS



ÉDIFICE DESJARDINS



Février 1959
Vol. XXV—N° 2

BILLET

LA figure d'Alexandre le Grand s'est profilée sur le monde avec un éclat inégalé, au moins jusqu'à la naissance d'un empire plus vaste que le sien, l'empire romain.

Si « mourir jeune c'est être aimé des dieux », on pourrait dire qu'il devait être leur favori, puisqu'il est mort à peine âgé de trente-trois ans. Mais c'était un sage. On rapporte qu'Alexandre aurait répondu à ceux qui lui demandaient à qui il comptait laisser l'empire : « Au plus digne ». Mais, à la fleur de l'âge, il disparut sans avoir rien réglé pour sa succession. L'avenir n'appartenait pas plus à Alexandre le Grand qu'au plus petit mortel de son temps.

Et ça n'a pas changé depuis.

Les historiens rapportent un fait assez particulier qu'il vaut la peine d'être rappelé.

Dans sa poursuite de Darius, roi des Perses, le roi de Macédoine aurait campé aux environs de Tarse, où il tomba gravement malade. Les uns croient qu'il souffrait d'un excès de fatigue; d'autres estiment qu'Alexandre aurait été imprudent, alors qu'échauffé, couvert de sueur, il se serait jeté dans les eaux glacées du Cydnus.

La maladie commença par une fièvre aiguë, suivie d'insomnies persistantes. Les médecins s'affolent, ne savent que faire, se désespèrent.

Seul, un élève d'Hippocrate nommé Philippe, parce qu'il a confiance, s'offre à sauver la vie du souverain en lui faisant prendre un remède énergique.

Parménion, général de l'armée, crut devoir prévenir Alexandre en lui écrivant pour le mettre en garde : « Ce Philippe est l'envoyé de votre ennemi Darius qui veut vous empoisonner. »

Sans hésiter, Alexandre prit la potion d'une main... et l'avala; de l'autre, il remit à Philippe la lettre qu'il venait de recevoir.

C'est ce geste plein de grandeur et de confiance qui lui sauva la vie. Que serait-il arrivé si le roi avait, dans ce cas, écouté le général et fait arrêter le médecin ?

Saint Paul, qui était de Tarse, écrivait aux Romains : « Nous avons reçu des dons divers suivant la grâce qui nous a été dispensée : si c'est le don de prophétie, employons-le en fonction de la foi ; si c'est le ministère, employons-le à l'exercice du ministère. Celui-ci a reçu le don d'enseigner : qu'il dispense la doctrine ; celui-là d'exhorter ; cet autre de faire des distributions charitables : qu'il le fasse en toute pureté de cœur ; un autre de présider : qu'il s'en acquitte avec sollicitude ; un autre a les œuvres de miséricorde : qu'il s'y livre de bon cœur. »

Ajoutons pour ce qui nous occupe : que le général commande à ses armées, puisque c'est son devoir ; que le médecin soigne les hommes et sauve des vies humaines, puisque c'est sa vocation.

(Suite à la page 26)

NOTRE COUVERTURE. — Paysage d'hiver à Stoneham. — (Photo : Service de Ciné-photographie.)



La Revue DESJARDINS

Organe officiel de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins,
société régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec

Vol. XXV, N° 2

QUÉBEC

Février 1959

Sommaire

	PAGE
Billet.....	JOS. TURMEL..... 22
Éditorial: Que faire?.....	C. VAILLANCOURT..... 23
Les jeunes et l'épargne.....	PAUL-ÉMILE CHARRON..... 25
La puissance morale de la coopération.....	D ^r G. FAUQUET..... 27
Les faillites commerciales ont diminué.....	27
Notre commerce extérieur en 1958.....	28
Savez-vous que...?.....	29
Surveillons bien les dépenses.....	ROSARIO TREMBLAY..... 30
La construction de maisons au Canada.....	31
Les indices des prix de gros.....	32
La production hebdomadaire de lingots d'acier.....	32
La fabrication d'automobiles diminue.....	32
Économie et discipline.....	REINE MALOUIN..... 33
Le sens chrétien de la richesse.....	PAUL-ÉMILE CHARRON..... 35
La production des produits laitiers en 1958.....	36
Plus de science et de coopération.....	PAUL-ÉMILE CHARRON..... 37
Les exportations ont baissé.....	37
Service de renseignements.....	38
Les inscriptions aux universités et collèges du Canada en 1958-59.....	39
Les stocks de beurre dans neuf grandes villes.....	39

Rédaction et administration

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

ÉDIFICE DESJARDINS
59, AVENUE BÉGIN, LÉVIS, P. Q.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour les caisses et leurs sociétaires.....	\$1.50
Pour les autres.....	\$2.00

LA REVUE DESJARDINS est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal, Inc., Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

PER
R-243

E

Editorial



Que faire ?

NOUS avons reçu, à la suite de notre éditorial de décembre dernier sur l'inflation, des lettres et des appels téléphoniques nous posant bien des questions et nous soumettant plusieurs problèmes.

La question qui revenait le plus souvent est celle-ci : Comment devons-nous placer notre argent ? Les uns nous disent : Les placements à longue échéance rapportent un taux d'intérêt supérieur ; les placements à courte échéance donnent un intérêt moindre, et vous nous dites qu'avec l'inflation la monnaie se déprécie de sorte que même avec un taux d'intérêt supérieur, on n'est pas plus avancé si la dépréciation de la monnaie détruit la valeur des intérêts reçus.

C'est bien là notre pensée. Si vous voulez bien relire les circulaires que nous vous avons envoyées, vous serez à même de le constater de nouveau : nous vous avons dit depuis plus de vingt-cinq ans que la Fédération recommande aux Caisses populaires de ne jamais dépasser dix ans quant aux échéances dans leurs achats d'obligations, sauf évidemment pour les obligations d'État qui sont plus négociables. Nous sommes toujours de cette opinion, qu'appuie d'ailleurs l'expérience acquise, et aujourd'hui nous disons à ceux qui nous demandent ce que nous en pensons : ne dépassez pas cinq ans, autant que possible, dans vos achats d'obligations, car avec l'inflation actuelle et l'évolution économique rapide de notre temps, nous ne savons pas ce qui arrivera demain. Si vous achetez des obligations à 20 ans au taux d'intérêt de 6%, mais si dans 20 ans le dollar ne vaut presque rien, le taux d'intérêt en viendra peut-être à 3%. N'oublions pas que depuis 1939 notre dollar s'est déprécié de plus de 50%, c'est-à-dire

que \$1. en 1939 ne vaut plus que \$0.47½ aujourd'hui. Cette politique de placements à courte échéance nous a bien servis jusqu'à date et nous ne croyons pas devoir la changer.

Nous conseillons toujours à nos Caisses populaires de garder 50% de leur avoir sous forme d'argent liquide ou en obligations facilement réalisables, car cette inflation qui est en train de nous gruger peut bien éclater un jour, et créer un état de paralysie économique, et nous devons alors être organisés pour remettre l'argent à nos sociétaires s'ils en ont besoin. Ce n'est pas la première fois que nous avons une inflation ; nous l'avons déjà eue en 1929, et vous savez ce qui est arrivé. Les choses n'arriveront pas de la même façon peut-être, ce ne sera pas une crise économique résultant de spéculations boursières comme celle de 1929, mais ce sera une crise peut-être plus grave encore en ce sens qu'elle sera une crise généralisée. Nous le disions dans notre éditorial de décembre, cette crise sera un peu comme un cancer généralisé, qui est beaucoup plus dur à supporter et qui est fatal.

Quant aux prêts hypothécaires, ceux qui utilisent les formules recommandées par la Fédération savent qu'il y a une clause prévoyant qu'après cinq ans on peut exiger le remboursement du prêt ou renouveler le contrat. Cette clause est prévue précisément pour que nous puissions ajuster les taux d'intérêt avec les taux courants et réduire les risques résultant d'une trop grande immobilisation des épargnes dans des prêts à longue échéance.

Nous voudrions bien pouvoir vous dire que tout va bien comme dans le meilleur des mondes, mais il faudrait refuser de voir la réalité et de prendre ses responsabilités pour

ne pas avertir nos gens d'être prudents. Les conseils que nous vous donnons ne peuvent faire de tort à personne, bien au contraire, et si la situation devient ce que les choses semblent vouloir l'annoncer, on pourra traverser sans trop de difficulté la tempête.

Certaines gens nous disent : Après tout, nous ne sommes pas plus mal avec l'inflation qu'avec la déflation. Notre réponse est assez lapidaire : le mal de l'un ne guérit pas le mal de l'autre, et le sens de la liberté, ce n'est pas d'éviter une faute pour tomber dans une autre, mais c'est d'essayer d'éviter les deux. Cependant, en démocratie, c'est bien difficile, car on cherche à flatter le public, et le peuple demande toujours, comme au temps de César, du pain et des jeux, et nos gouvernements, comme au temps de César, ne veulent pas se résoudre à prendre les moyens susceptibles d'assurer le salut de la nation, car pour réduire l'inflation il faut être capable de se restreindre soi-même ; et c'est là la grande difficulté pour un gouvernement démocratique qui est sollicité de toutes parts dans un sens qui l'entraîne à dépenser toujours davantage. L'Angleterre l'a fait, elle a demandé une certaine austérité et le peuple a crié, et on peut se demander si, aux prochaines élections, le parti qui a appliqué ces méthodes salvatrices mais impo-

pulaires sera reporté au pouvoir. Actuellement, l'Angleterre se relève de façon étonnante. En France, un nouveau gouvernement applique des remèdes similaires, parfois pénibles, certes peu populaires. Les gens se rebiffent, menacent, mais fort heureusement, l'autorité n'a pas encore plié, et la France qui s'en allait à la faillite s'engage sur la voie de la relève. Aux États-Unis comme au Canada, il va falloir appliquer certains remèdes qui vont sembler assez drastiques pour bien des gens, mais qui deviennent nécessaires pour le salut de la nation.

Un des principaux moyens de restreindre l'inflation c'est de vivre selon ses moyens. Nous le disions dans notre éditorial de décembre, et nous le répétons aujourd'hui, quand on vit au-dessus de ses moyens, on va à la faillite. La mesure s'impose en tout et partout. En l'occurrence, elle prend la forme d'une économie administrative saine et au niveau des citoyens et au niveau des États. Tous sont impliqués dans la solution de ce problème et tous ont une part nécessaire à accomplir pour en assurer le règlement.

L. Vaillancourt

● Vos sociétaires seront certainement très heureux de recevoir quelques exemplaires des buvards illustrés ci-contre. Ils pourront consulter fréquemment la charte d'épargne qui y apparaît, et ils ne manqueront pas de s'en inspirer pour la préparation de leur budget.

● Vous avez le choix de trois catégories de buvards, selon que les chiffres reproduits ont été compilés à 2%, 2½% et 3% d'intérêt, pour convenir aux différents taux le plus couramment en vigueur dans les Caisses populaires.

● Les prix : \$1.25 le cent — 10.00 le mille — 9.00 le mille (par 5 mille).

Ce que produit une épargne régulière À LA CAISSE POPULAIRE

Dépôts hebdomadaires de \$1. à \$10. pour une période de 1 an à 10 ans

Intérêt de 2½% semi-ann.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
\$1.00 par semaine	52.	106.	162.	218.	276.	335.	396.	459.	525.	588.
2.00 € €	105.	213.	323.	436.	552.	671.	793.	918.	1,046.	1,177.
3.00 € €	157.	319.	485.	654.	828.	1,006.	1,189.	1,376.	1,568.	1,765.
4.00 € €	210.	425.	646.	872.	1,104.	1,342.	1,585.	1,835.	2,091.	2,354.
5.00 € €	262.	532.	808.	1,090.	1,380.	1,677.	1,982.	2,294.	2,614.	2,942.
6.00 € €	315.	638.	969.	1,308.	1,656.	2,012.	2,378.	2,753.	3,137.	3,531.
7.00 € €	367.	744.	1,131.	1,526.	1,932.	2,348.	2,774.	3,212.	3,660.	4,119.
8.00 € €	420.	850.	1,292.	1,744.	2,208.	2,683.	3,171.	3,670.	4,183.	4,708.
9.00 € €	472.	957.	1,454.	1,962.	2,484.	3,019.	3,567.	4,129.	4,705.	5,296.
10.00 € €	525.	1,063.	1,615.	2,180.	2,760.	3,354.	3,963.	4,588.	5,228.	5,885.

L'intérêt est payé à tous les six mois et ajouté au capital déposé

Les jeunes et l'épargne

LA Jeunesse ouvrière catholique a établi par des enquêtes le gaspillage chez les jeunes. Ce n'est évidemment pas un phénomène qui leur est particulier, exclusif. Ils prennent sans doute exemple sur leurs devanciers qui ne se gênent pas pour gaspiller.

N'est-il pas vrai, hélas ! que plus nous gagnons de l'argent, plus nous dépensons, et plus, aussi, nous gaspillons.

Les Canadiens ont augmenté de moitié en nombre (de 11, à 17,000,000) depuis 1940 et leurs revenus personnels disponibles (après impôt) sont passés de \$5 milliards à \$25 milliards, cependant que leurs dettes à la consommation passaient de \$400 millions à \$2½ milliards. Nous sommes donc devenus un peuple prodigue. Nous avons noyé, en 1958, un milliard de dollars dans les boissons de toutes sortes, nous avons dépensé \$200 millions en cinémas, autant en paris mutuels, nous avons fumé pour \$500 millions, nous avons fait des achats à crédit pour \$5 milliards. Et nous déplorons n'avoir pas d'argent pour régler le fameux problème de l'enseignement à tous ses degrés.

Les faits établissent à l'évidence le gaspillage à tous les degrés de l'échelle sociale. Dénonçant les maux engendrés par l'intempérance et le gaspillage de notre peuple, Son Éminence le cardinal Léger disait, en janvier 1954 : « Notre peuple se plaint qu'on n'est pas capable de trouver de logements. Il n'y a pas 10% de propriétaires à Montréal et il n'y en aura jamais si on continue de boire. Un jeune homme qui dépense \$10. ou un peu plus par semaine pour s'amuser, cela fait \$520. par année, et si dans 10 ans, cet homme veut se marier, il aura déjà dépensé \$5,200. et il ne pourra fonder un foyer. Tant que notre peuple ne sera pas un peuple économe,

sobre, qu'il ne cherche pas à régler le problème économique. Pendant ce temps, des familles étrangères se sont déjà fixées sur la terre, ont déjà acquis des propriétés et cela, grâce à leur sobriété. »

Une enquête menée par la J.O.C., il y a quelques années, a révélé que 40% des jeunes travailleurs gagnant \$30. et plus par semaine n'épargnent pas du tout ; que 14% des jeunes travailleurs ont des dettes ; et que 33% dépensent, chaque semaine, en loisirs, entre \$8.50 et \$11. L'enquête nationale de 1957-58 a établi que 52.5% des dépenses des jeunes travailleurs vont dans les loisirs, cigarettes et les fins de semaine. On a établi également que dans Québec la jeunesse ouvrière dépense \$300,000,000. dans les loisirs à chaque année.

LES REMÈDES

Les principales causes d'un tel état de chose fort inquiétant pour

l'avenir de nos jeunes, c'est le manque de réflexion, le mauvais exemple qui leur est donné, les sollicitations de la publicité et le manque d'éducation à la prévoyance et à l'économie.

Il y a des moyens excellents pour corriger une telle situation. Mentionnons la famille et l'école, la Caisse populaire, le budget.

La prévoyance et l'économie sont des vertus. Et des vertus qui s'acquièrent. Comment ? Par des actes répétés de prévoyance et d'économie.

Les parents et les institutions d'éducation doivent y voir. Et beaucoup s'en soucient, et en nombre sans cesse croissant.

Les Caisses populaires appuient leurs efforts par l'institution des Caisses d'épargne scolaire, qui se multiplient chez nous, par la diffusion de budgets familiaux et par l'enseignement de l'économie et de l'épargne dans tous les milieux.

Des routes que nos pères n'ont pas connues.

(Photo : Service de Ciné-photographie.)



**UN OBJECTIF —
UN PLAN D'ÉPARGNE —
UN BUDGET**

D'après l'enquête de la J.O.C., 78% de ceux qui font leur budget, épargnent régulièrement ; ils ont réduit sensiblement leurs dépenses hebdomadaires pour les loisirs.

De tels résultats ne devraient pas convaincre tous les jeunes de tenir compte de leurs dépenses, de les mieux répartir, de les réduire et de faire des épargnes pour l'avenir. Ils en auront besoin demain.

Nos jeunes savent-ils combien il va leur en coûter pour se marier, se loger, se meubler ?

Ne devraient-ils pas l'établir tout de suite, se fixer un objectif, se faire un programme d'épargne en conséquence ? Combien de nos jeunes de 18 à 20 ans savent qu'un plan d'épargne de \$10. par semaine pendant 10 ans leur assurera \$6,000. Ils auraient ainsi à 25 ans l'argent pour se marier comptant, meubler au comptant leur logis. Et ils prouveront à leur Caisse populaire qu'ils sont économes et qu'ils méritent d'être aidés par des prêts s'ils décident de se construire un foyer bien à eux.

C'est là une ambition légitime que nombre de jeunes ont réalisée parce qu'ils s'étaient fixé un objectif précis, qu'ils avaient un idéal et qu'ils ont travaillé et épargné de façon méthodique pour l'atteindre.

Un idéal réaliste, un objectif précis et réalisable, un programme de vie saine et la ferme volonté d'atteindre son objectif en se pliant à son programme de vie, voilà une condition nécessaire du

succès et de bonheur au sein des foyers de demain.

Que d'exemples nous pourrions donner ! Qu'il suffise d'évoquer le cas de ce jeune homme de la région de Chicoutimi qui a offert à son épouse comme cadeau de noce une maison et qui l'a constituée la vraie reine de son foyer. Il avait accumulé par ses épargnes assez de capital pour payer comptant son mariage et son ameublement et pour justifier un emprunt auprès de sa Caisse populaire qui l'a aidé à devenir propriétaire de sa maison. Quelle fierté n'éprouva-t-il pas de célébrer la noce dans sa propre maison !

Cela ne va pas sans sacrifices, c'est entendu. L'on n'a rien sans peine. L'épargne exige du renoncement. Le vrai bonheur auquel nous aspirons tous en exige aussi. « L'épargne », déclarait Son Éminence le cardinal Villeneuve, en 1935, « est la plus difficile des mortifications de nos jours ; d'autre part, aujourd'hui, ajoutait-il, c'est la plus utile parce qu'elle protège l'esprit chrétien chez nous. S'il y a l'esprit d'épargne, il y aura plus facilement la fuite de tous les plaisirs qui nous perdent. »

LA SOLUTION DÉPEND D'EUX

L'épargne est bien plus le fait de la prévoyance que de revenus. Il faut gagner pour épargner, c'est entendu. Mais que de gens à revenus assez ordinaires ont payé, à force d'économie et de travail, une maison ou une ferme, et se sont assurés une certaine aisance, alors que d'autres, dans des conditions analogues, voire meilleures, n'ont guère progressé, n'ont pratiquement rien acquis.

Que de jeunes ont gaspillé à s'étourdir toute une fortune gagnée à la sueur de leur front. Qui ne connaît pas dans son milieu de ces jeunes gens qui ont englouti dans les promenades, dans la boisson et d'autres dépenses futiles, des milliers de dollars, ce qu'ils auraient dû déposer au service d'établissement de leur Caisse populaire. Nombre de ces jeunes seraient aujourd'hui heureux et fiers de posséder une maison ou une ferme ou une

petite entreprise qui leur permettrait de gagner honorablement leur vie et celle de leur épouse et de leurs enfants.

**UN PETIT DÉPÔT
CHAQUE SEMAINE**

Nos Caisses populaires Desjardins invitent avec insistance les jeunes à pratiquer la prévoyance et l'économie en vue d'une épargne régulière qui leur permette de s'amasser quelques milliers de dollars ; avec l'aide de leur Caisse populaire paroissiale, ils pourront ensuite s'établir convenablement et devenir propriétaires de leur maison bien bien à eux. Elles les invitent à venir déposer chaque semaine quelques dollars au service d'établissement.

Nos Caisses populaires voudraient tant que tous nos jeunes se fixent un objectif pratique d'épargne, qu'ils se fassent un programme de vie en fonction de cet objectif, qu'ils se plient à un train de vie modéré qui leur permette de faire des épargnes et d'amasser ce dont ils auront besoin demain pour se marier, organiser au comptant leur foyer, et devenir, avec l'aide de leur Caisse populaire, propriétaires de leur maison.

C'est ainsi que se multipliera chez nous la petite propriété familiale, facteur de stabilité sociale et de progrès économique. C'est ainsi que se règlera le problème de l'établissement et de l'habitation de nos jeunes.

L'établissement des jeunes et l'habitation familiale exigent l'économie. C'est le premier élément de solution de l'un et l'autre problème.

Que tous nos jeunes y réfléchissent ! La solution du problème de leur établissement ou de leur habitation dépend d'eux.

PAUL-ÉMILE CHARRON



« On n'est pas homme d'esprit pour avoir beaucoup d'idées, comme on n'est pas un bon général pour avoir beaucoup de soldats. »

— CHAMFORT

BILLET

(Suite de la page 22)

Si simple que cela nous paraisse, chacun a son rôle à jouer, et c'est celui-là qui doit être joué, pas un autre. « Il faut que chacun se place en face de ses responsabilités présentes et à venir.

*« Autrement, chacun vivra dans une espèce de vanité illuminée. »
Et cela aboutira à quoi ?*

JOS. TURMEL

La puissance morale de la coopération

SOUS l'influence du développement de l'économie mercantile et capitaliste, tous les rapports sociaux ont été bouleversés, toutes les qualifications morales et spirituelles de l'homme ont été comprimées, altérées ou refoulées ; les rapports humains se sont transformés sur le marché en rapports entre les choses. Tous les mouvements qui, depuis un siècle et aujourd'hui même, agitent le monde, ne sont-ils pas une réaction, ou plutôt des réactions en des sens différents, non seulement contre les conditions misérables d'existence, mais aussi, et encore plus, contre l'oppression de la nature profonde de l'homme par les forces économiques ? D'où les appels aux passions, soit d'un côté aux instincts de brutalité des foules soit de l'autre aux idéaux qui sont l'héritage d'un long passé de vie sociale.

Le danger pour le mouvement coopératif serait de se méconnaître lui-même et de ne se manifester que sous son aspect purement économique. Toute conduite pratique des affaires coopératives qui ne voit dans le sociétaire qu'un être économique et non une personne, je veux dire un être moral et social, compromet tout aussi bien le rayonnement spirituel de la coopération que sa prospérité matérielle. Le plus grave serait que cette erreur puisse trouver sa justification doctrinale dans des théories de la coopération qui ne feraient appel qu'aux abstractions amORALES de l'économie politique.

Il est indispensable — je suis bien loin de le mettre en doute — que le mouvement coopératif soit effectivement et avec la plus grande efficacité un ensemble d'entreprises sagement administrées et intelligemment gérées dans l'intérêt économique des coopérateurs. Mais ce n'est pas suffisant : le mouvement coopératif ne peut être — oserai-je dire : ne peut redevenir — un grand mouvement que s'il appa-

rait comme une grande force morale. Or, ce n'est pas dans la zone de l'intérêt économique que se trouve la source du dévouement, de l'enthousiasme. Les nobles passions ont une source plus profonde : là où il n'y a ni chiffres, ni plans, ni calculs, mais des affirmations qui, avant toute doctrine formulée comme avant toute explication théorique, déterminent les jugements et les conduites. La conduite coopérative, la manière d'être, de penser et d'agir du coopérateur est de peu de valeur, même du point de vue des affaires, si elle n'est déterminée que par des mobiles d'intérêt économique : à ces mobiles doivent être joints et associés

d'autres mobiles tirés des principes coopératifs, et par principes j'entends non les règles fixées par la coutume coopérative, mais les postulats moraux d'où ces règles dérivent. Aussi devons-nous appliquer au mouvement coopératif lui-même la conclusion de l'article d'un rédacteur du *Coopérateur suisse* : « À n'enseigner à un peuple que les valeurs de gestion et de confort, on l'abaisse ; on le prive de sa raison d'être, de son idéal, de la conscience de l'histoire qui passe, et du sens de sa place dans le monde. »

D^r G. FAUQUET

(*Regards sur le mouvement coopératif.*)

Les faillites commerciales ont diminué

LES faillites commerciales enregistrées en vertu des lois sur la faillite et sur les liquidations ont diminué de 20% au cours du troisième trimestre de 1958, soit 409 contre 512 au cours de la même période de 1957, et le passif des faillis a baissé à moins de la moitié de ce qu'il était un an plus tôt (\$10,058,000. contre \$20,352,000.). Au cours de la période de janvier-septembre, le nombre des faillites est passé de 1,633 à 1,522 et le passif des faillis, de \$52,644,000. à \$44,219,000.

Les faillites ont été moins nombreuses dans toutes les principales régions économiques, sauf en Colombie canadienne, au cours de juillet-septembre et des trois trimestres. Moins de faillites ont été enregistrées dans tous les principaux groupes de commerce au cours du trimestre, et dans tous les groupes, sauf dans les services, au cours des neuf mois. Comme dans le passé, les fail-

lites des établissements commerciaux ont été les plus nombreuses.

Voici les faillites des principales industries, au cours de la période janvier-septembre : commerce, 164 (219 un an plus tôt) ; fabrication, 77 (79) ; construction, 73 (85) ; services, 50 (58) ; transport, 17 (24) ; et agriculture, 6 (9). Suivent les totaux de janvier-septembre : commerce, 625 (690) ; construction, 255 (282) ; fabrication, 253 (264) ; services, 203 (185) ; transport, 64 (77) ; agriculture, 30 (36).

Voici les totaux par région, en juillet-septembre : Québec, 260 (287 un an plus tôt) ; Ontario, 104 (161) ; Colombie canadienne, 19 (19) ; Prairies, 18 (32) ; provinces atlantiques, 8 (13). Suivent les totaux au cours des trois trimestres : Québec, 961 (977) ; Ontario, 396 (457) ; Colombie canadienne, 52 (49) ; Prairies, 85 (107) ; provinces atlantiques, 28 (43).

Notre commerce extérieur en 1958

DURANT les neuf premiers mois de 1958, les importations canadiennes se sont chiffrées par \$3,813,000,000., soit une baisse de 11.3% au regard de la période correspondante de 1957. Les importations ont diminué un peu moins en quantité qu'en valeur, car la moyenne des prix est montée un tant soit peu. Durant le troisième trimestre de 1958, le chiffre des importations (\$1,243,100,000.) était inférieur de 11% à celui d'un an plus tôt ; c'était une baisse presque aussi forte qu'au deuxième trimestre, mais moindre qu'au premier. En septembre 1958, les importations ont atteint \$422,400,000., soit 5.1% de moins qu'en septembre 1957.

Le pourcentage des importations canadiennes venant des États-Unis durant les neuf premiers mois de 1958 est descendu à 69.6, de 72 qu'il était un an plus tôt. Celui des importations venant du Royaume-Uni est monté de 9.1 à 10.2, celui des importations venant d'Europe de 5.4 à 5.8, et celui des autres pays étrangers (sans les États-Unis ni l'Amérique latine) de 2.5 à 3.5. Le pourcentage des importations venant de l'Amérique latine est resté le même (6.7) et celui des importations venant des pays du Commonwealth (autres que le Royaume-Uni) n'a guère changé (4). Le changement de la répartition des importations durant le troisième trimestre de 1957 et de 1958 a subi en général les mêmes variations que durant les neuf premiers mois des deux années, sauf pour une baisse dans le cas de l'Amérique latine ; toutefois, la comparaison du changement de répartition des importations révèle que le pourcentage des importations canadiennes venant des États-Unis et du Royaume-Uni était inférieur durant le troisième trimestre de 1958 au regard des neuf premiers mois de 1958 et qu'il était supérieur dans le cas des autres pays.

La baisse des importations durant les neuf premiers mois de 1958 a été générale, s'insinuant dans tous les principaux groupes de marchandises, sauf les deux plus petits (les produits du bois et les produits animaux) qui ont enregistré de légères avances. Le groupe du fer et de ses produits a baissé le plus tant au point de vue numérique que relatif, car presque tous les principaux produits de ce groupe ont enregistré des baisses. Les machines non agricoles ont été responsables d'environ un cinquième de la baisse totale des importations canadiennes ; la valeur des laminages a été coupée de moitié et celles des tuyaux, tubes et accessoires de tuyauterie a été réduite des deux cinquièmes. Les importations d'instruments et de machines agricoles, de pièce d'automobiles, de chaudières et bouilloires, d'appareils de cuisson et de chauffage, d'outils, de minerai de fer et de véhicules automobiles de transport ont aussi diminué. Les automobiles particulières ont fait exception à la baisse générale et leurs importations ont augmenté d'un quart. Parmi les autres principales denrées, on relève des baisses pour le pétrole brut et ses dérivés, les appareils électriques (n.d.a.), les lainages et cotonnades, le charbon, le caoutchouc et ses produits, le sucre et ses produits, le café et la chicorée, et les réfrigérateurs et congélateurs. Les achats des touristes et les importations de légumes n'ont presque pas changé et on a signalé quelques augmentations pour les fruits, les avions, et pièces, les livres imprimés, le papier, les matières plastiques et produits et les appareils scientifiques.

Le chiffre des importations venant des États-Unis (\$2,654,600,000.) a baissé de 14.3% durant les 9 premiers mois de 1958 au regard de la période correspondante de 1957. La baisse du troisième trimestre (12.8%) a été

un peu moins prononcée que celle du deuxième et beaucoup moins que celle du premier. Durant les neuf premiers mois de 1958, les importations ont baissé sur un an auparavant pour chacun des principaux groupes, sauf les produits agricoles et substances végétales et les produits du bois qui se sont maintenus de justesse. La plus forte baisse numérique a été enregistrée par les produits de fer et d'acier, dont presque tous les principaux sous-produits ont subi des baisses, en particulier les machines non agricoles, les instruments agricoles, les laminages et les tuyaux, tubes et accessoires de tuyauterie. D'autres denrées ont subi des baisses, à savoir : les appareils électriques (n.d.a.), le charbon, le pétrole et ses dérivés, les avions et pièces, les réfrigérateurs et congélateurs, les légumes et le coton brut.

Les importations canadiennes venant du Royaume-Uni se sont établies à \$388,200,000. durant les neuf premiers mois de 1958, soit un peu moins de 1% de moins que durant la période correspondante de 1957. Durant le troisième trimestre de 1958, les importations ont baissé de 7.6%, au regard de légères avances durant les premier et deuxième trimestres. La plupart des principaux groupes de denrées ont signalé des gains, y compris celui du fer et de ses produits qui est allé à l'encontre de la tendance générale des importations canadiennes venant de tous les pays. Les importations de voitures particulières venant du Royaume-Uni ont augmenté des deux tiers et ont augmenté des deux cinquièmes leur pourcentage des importations totales de ce produit, surpassant ainsi le pourcentage venant des États-Unis. Les importations des moteurs et chaudières ont augmenté et celles de machines non agricoles n'ont guère changé. Les importations d'appareils électriques (n.d.a.) et

d'avions et pièces ont aussi augmenté. Les importations de textiles ont subi la baisse de beaucoup la plus forte, soit environ 5 fois plus que la baisse globale des importations venant du Royaume-Uni.

Au cours de neuf premiers mois de 1958, nos achats aux pays du Commonwealth (\$152,100,000.) se sont contractés de 14.4% par rapport à la même période de 1957. Pendant le troisième trimestre, la baisse a été de 20.8% et elle a donc été beaucoup plus prononcée que pendant les deux premiers trimestres. Tous les principaux pays du Commonwealth, sauf l'Australie, la Trinité et Hong-Kong, se sont ressentis de la diminution de nos achats pendant les neuf mois. Parmi les principales marchandises, il y a lieu de noter la réduction des importations de sucre brut provenant de la Fédération des Antilles, surtout de la Jamaïque et de la Barbade, ainsi que de l'Australie, de la Guyane anglaise, des îles Fidji et de l'île Maurice. Les arrivages de caoutchouc brut de la Malaisie ont été réduits de moitié environ, tandis que du Ceylan, ils ont plus que doublé. Il s'est produit un fléchissement des importations de thé d'Inde et du Ceylan, de la laine brute d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, de cacao du Ghana et du Nigéria, et de café de l'Afrique orientale anglaise. Nos achats de bauxite en Guyane anglaise se sont modérés, mais la Jamaïque nous a envoyé plus d'alumine.

Nos importations d'Europe ont baissé de 4.4% au cours des neuf premiers mois de 1958 au regard de 1957, pour n'atteindre que \$221,200,000. En effet, elles avaient baissé pendant les deux premiers trimestres, mais il y a eu un léger gain au cours du troisième. Parmi les principaux pays fournisseurs de la région, la Belgique et le Luxembourg, la France, l'Italie et la Suède sont en retard sur l'an passé, tandis que l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et la Suisse ont de l'avance. En général, nos importations de produits de fer et d'acier ont décliné, grâce surtout au ralentisse-

ment de nos achats de laminés. Par contre, les arrivages de voitures de tourisme ont augmenté de 60%, et sont comptables du quart de l'ensemble des importations canadiennes sous cette rubrique. Du côté textiles, les importations en général étaient en baisse.

En ce qui concerne l'Amérique latine, nos importations au cours des neuf premiers mois de 1958 ont été de \$255,300,000., somme inférieure de 12% à celle de 1957. Le pourcentage de la baisse au cours du troisième trimestre est le même que pendant les neuf mois, mais il a été plus petit pendant le deuxième et plus élevé pendant le premier trimestre.

Le déficit total pour la région est environ du même ordre que la moins-value des importations provenant du Vénézuéla, atteintes par une réduction des envois de pétrole. Les arrivages du Brésil et de la Colombie ont baissé aussi, par suite du ralentissement des achats de café. Nous avons importé moins de bananes de l'Amérique latine, et moins surtout de Costa-Rica. Nos achats à Cuba ont augmenté. En effet, l'accroissement de nos achats de sucre brut a été supérieur à l'excédent total des importations. Il s'est produit une expansion brusque de nos importations du Mexique, où nous avons majoré nos achats de coton brut.

Savez-vous que...

Les réserves d'or et de dollars américains au Canada ont atteint \$1,939,100,000. au 31 décembre 1958? C'est le plus haut point jamais atteint depuis 1954, alors que les réserves officielles d'or et de dollars américains au Canada, ont totalisé \$1,942,000,000.

En fin de décembre dernier, nos réserves d'or étaient de \$1,078,100,000. et nos réserves de dollars américains de \$861,000,000.

L'actif de la Banque du Canada s'établissait à \$2,944,419,939. au 31 décembre 1958? Cet actif se composait en très grande partie d'obligations du Canada.

Les prêts en cours et les crédits engagés par la Banque d'expansion industrielle s'établissaient à \$32,267,000. au 30 septembre 1958 dans le Québec, à comparer à \$32,989,000. dans l'Ontario à la même date?

Le total des prêts en cours et des engagements pris au 30 septembre 1958 s'établissait à \$104,386,000. pour toutes les provinces canadiennes. Depuis sa fondation, qui remonte à 1944, la Banque d'expansion industrielle a accordé 3,313 prêts, d'une valeur totale de \$230,500,000., à 2,434 entreprises.

2,093 entreprises se sont prévaluées des crédits accordés pour un montant total de \$15,100,000. en date du 30 septembre 1958?

L'actif de la Banque d'expansion industrielle s'établissait à \$90,379,957. au septembre 1958. Son capital-actions, qui est de \$25,000,000., est détenu par la Banque du Canada, propriété de l'État canadien. Son fonds de réserve était de \$11,275,405., et le solde de ses emprunts sur obligations et débentures, de \$51,799,625. au 30 septembre 1958. Le solde de ses prêts et placements se totalisaient à \$89,278,830. à la même date.

D'après l'*American Agricultural Marketing Service*, les frais de mise en marché des produits agricoles américains sont passés de \$9 milliards à \$36 milliards, de 1940 à 1958? C'est une hausse des frais de commercialisation de 400% en 14 ans. Il en résulte que 60% du dollar que le consommateur verse pour acheter des produits agricoles irait à solder les frais de mise en marché, et 40% dans le gousset du cultivateur.

C'est pour le moins étonnant et intolérable. Qu'est-ce que va nous révéler le rapport de l'enquête Stewart sur les écarts des prix des produits agricoles au Canada?

Surveillons bien les dépenses

LES rapports financiers des institutions de crédit et d'épargne révèlent la possibilité d'administrer l'entreprise et de créer les réserves prévues avec un écart de 1% entre le taux d'intérêt chargé aux emprunteurs et le taux d'intérêt payé aux déposants. Le mouvement des fonds y est sans doute moins prononcé et le coût d'opération moins cher. Mais, il faut reconnaître le souci constant de la direction de réduire les dépenses administratives à leur strict minimum.

Une comparaison, même superficielle, avec les dépenses administratives de plusieurs Caisses populaires, démontre une différence telle que la seule cause d'un mouvement de fonds moins considérable et une échelle de prix moins élevée ne saurait expliquer complètement.

ADMINISTRATION GRATUITE

Le succès de la Caisse populaire provient surtout de son administration gratuite. En effet, les administrateurs, les commissaires de crédit et les surveillants ne sont pas rémunérés. Seul le gérant, qui doit nécessairement être administrateur, peut être salarié.

Ce principe de la gratuité des fonctions est imposé par la loi, mais il correspond aussi au dévouement social que l'on retrouve à la base même de notre œuvre. Il est bien naturel, alors, pour les 15,000 dirigeants de Caisses populaires d'avoir une estime bien particulière pour l'entreprise économique-sociale qu'ils dirigent et surveillent ainsi gratuitement. Ils ne cherchent pas à s'enrichir individuellement. Toute leur activité est ordonnée en fonction du service à rendre aux sociétaires, ce qui explique la grande force de l'institution dont l'utilité et la nécessité ne sont plus à démontrer.

DÉPENSES D'ADMINISTRATION

Cependant, le gérant et les autres employés doivent être payés pour le travail qu'ils exécutent. Il y a aussi des dépenses administratives dont certaines sont incompressibles telles que la contribution annuelle à l'Union régionale, le loyer, l'achat de papeterie, la dépréciation de l'immeuble et de l'ameublement, les primes d'assurance contre le vol et l'incendie, etc. Le talent du bon administrateur peut et doit s'exercer pour réduire le plus possible ces dépenses d'administration. Il ne s'agit pas ici, on l'aura bien compris, de couper des dépenses nécessaires ni de mesquiner sur les salaires des employés. Mais il faut agir sagement en tenant compte des bénéfices réalisés et de l'intérêt et bonis à payer aux sociétaires. Un équilibre doit être maintenu. En Europe, on parvient à administrer avec 1% environ d'écart entre le taux reçu d'intérêt des emprunteurs et le taux versé aux déposants. Cette marge paraît insuffisante dans la province de Québec, malgré qu'un grand nombre de Caisses parviennent à s'en approcher régulièrement. À tout événement, les dépenses d'administration doivent être en deçà du 2%.

Une autre façon de calculer le pourcentage des dépenses administratives consiste à les comparer à l'actif. Il devrait normalement être possible d'administrer une Caisse populaire avec un pourcentage de 1% à 1½% de l'actif en dépenses courantes. Lorsque le pourcentage est plus élevé comme c'est parfois nécessaire durant les premiers stades de développement de la société, il devrait cependant être réduit graduellement avec la progression de l'actif. Les dépenses fixes demeurent les mêmes et les autres n'augmentent pas nécessairement en proportion de l'actif. Il serait inadmissible, par exem-

ple, de voir ce pourcentage se maintenir ou s'accroître au fur à mesure que la Caisse prend de l'expansion. Le contraire est normal, et l'administration a le devoir de prendre les mesures pour y arriver.

CONCLUSION

En résumé, il ne s'agit évidemment pas de mesquiner sur des dépenses nécessaires comme un salaire juste, voire même généreux, si l'employé le gagne, pour se mériter le qualificatif de bon administrateur. Un bon équilibre est nécessaire, au contraire. Le juste milieu est toujours une règle de prudence et de pondération.

Surveillez bien les dépenses d'administration. Évitez les extravagances. Coupez les dépenses inutiles. Administrez économiquement. Songez aux sociétaires qui surveillent votre administration. Ils sauront apprécier justement les sacrifices gratuits des administrateurs comme la bonne coopération des employés salariés qui assurent les meilleurs services possibles.

Vous assurerez ainsi le succès permanent de votre Caisse populaire avec des réserves qui la mettront à l'abri de tout danger. Vous aurez aussi prouvé, contrairement à d'autres institutions avides de profits, que les Caisses populaires sont véritablement une « œuvre de rédemption sociale » grâce au dévouement et à la bonne administration de ceux qui la dirigent.

ROSARIO TREMBLAY

◆ ◆ ◆

« On arrive ordinairement à la discussion avec une conviction toute faite, plus celle de sa propre supériorité. C'est ce qui fait que la discussion est bien plus souvent nuisible qu'utile. De part et d'autre l'amour-propre en sort bien persuadé qu'il a enfoncé l'adversaire. »

— Père MONSABRÉ

La construction de maisons au Canada

UN rapport provisoire du Bureau fédéral de la statistique révèle que, durant janvier-novembre 1958, le nombre de logements mis en chantier et le nombre des logements achevés

ont chacun dépassé les sommets précédents. Les mises en chantier ont augmenté de près de 36% par rapport à un an auparavant (155,036 contre 114,099) et elles sont supérieures de 11% aux 138,276 du record précédent établi en 1955. Au cours des onze mois, les logements achevés se sont chiffrés par 133,217, soit 25% de plus que les 106,811 d'un an plus tôt, et il s'en est fallu de peu qu'ils atteignent le total record pour l'année entière 1956, qui était de 135,700.

En novembre, on a compté 14,267 mises en chantier, au regard de 11,902 en novembre 1957, et 15,475 logements achevés contre 11,943. À la fin du mois, les 92,725 logements en construction représentaient une forte avance sur

les 74,895 de fin novembre 1957.

En janvier-novembre 1958, par rapport à la période correspondante 1957, les mises en chantier ont été plus nombreuses partout, sauf en Nouvelle-Écosse, et les logements achevés, partout sauf dans les quatre provinces atlantiques. D'une année à l'autre, en novembre, les mises en chantier ont été plus nombreuses cette année partout, sauf au Nouveau-Brunswick, et les logements achevés, partout sauf à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse.

Le tableau suivant donne la distribution, par province, des mises en chantier et des logements achevés, en novembre et en janvier-novembre, ainsi que les logements en construction au 30 novembre, pour 1957 et 1958.

Savez-vous que...

Les billets en circulation émis par la Banque du Canada ont atteint, en janvier dernier, \$2,000,000,000? Ils totalisaient \$1,998,046,299., au 31 décembre 1958, à comparer à \$1,890,159,000., au 31 décembre 1957.

Les Banques détenaient, en fin de septembre dernier, \$3,889,000,000. d'obligations du gouvernement canadien? C'est une augmentation de \$1,266,000,000. sur l'année précédente à pareille date, d'après les chiffres publiés par le *Financial Post* du 20 novembre 1958. Les banques à charte constituent le plus fort groupe comme détenteur d'obligation du gouvernement du Canada sur le marché canadien.

Par contre, la part d'obligations du Canada détenue par le public et les autres institutions de caractère privé, telles que les Sociétés d'assurance, les compagnies financières et les institutions non financières, etc., s'est réduite de \$6,045,000,000. qu'elle était en fin d'année 1957 à \$5,566,000,000. en fin de septembre 1958.

◆ ◆ ◆

« L'épargne n'est pas uniquement une source de richesse, de bien-être et de tranquillité; elle est aussi un agent moralisateur et de discipline intérieure. »

◆ ◆ ◆

« L'épargne, si elle devient une habitude, est une école d'énergie, une source de virilité; un moyen de formation de caractère, une des puissantes leçons qui font les hommes. »

—SEVERINO AZNAN

NOUVELLE CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

	Novembre		1 ^{er} jan. au 30 nov.		En construction au 30 novembre
	Mises en chantier	Achevés	Mises en chantier	Achevés	
Canada..... 1958.....	14,267	15,475	155,036	133,217	92,725
..... 1957.....	11,902	11,943	114,099	108,811	74,895
Terre-Neuve..... 1958.....	48	24	1,268	1,031	3,339
..... 1957.....	44	79	1,110	1,092	3,162
Île-du-Prince-Édouard..... 1958.....	86	21	190	72	251
..... 1957.....	—	—	118	141	53
Nouvelle-Écosse..... 1958.....	213	160	2,405	2,089	1,852
..... 1957.....	180	308	2,579	2,232	1,738
Nouveau-Brunswick..... 1958.....	119	259	42,878	3,018	1,346
..... 1957.....	137	183	32,197	2,349	1,795
Québec..... 1958.....	3,765	4,482	60,106	35,829	22,962
..... 1957.....	3,141	3,663	43,721	30,302	17,796
Ontario..... 1958.....	5,613	6,278	6,406	54,228	35,109
..... 1957.....	5,324	4,336	3,709	40,954	29,923
Manitoba..... 1958.....	752	639	4,961	5,146	3,456
..... 1957.....	298	557	4,362	3,957	2,004
Saskatchewan..... 1958.....	392	562	4,961	4,403	2,962
..... 1957.....	334	553	4,362	3,879	2,874
Alberta..... 1958.....	1,965	1,658	15,934	12,433	9,405
..... 1957.....	1,415	891	10,560	8,815	6,495
Colombie canadienne..... 1958.....	1,314	1,392	18,268	14,968	12,043
..... 1957.....	1,029	1,373	13,277	13,090	9,055

Les indices des prix de gros

L'INDICE général des prix de gros (1935-1939 = 100) a avancé de 0.7% d'octobre à novembre, soit de 226.9 à 228.5. Cette avance, la plus importante d'octobre depuis 1950, marque le plus haut sommet atteint par l'indice depuis avril 1957, lorsqu'il atteignait aussi 228.5. Six des huit principaux éléments ont avancé, un a diminué et l'autre n'a pas changé.

Faisant suite à une série ininterrompue d'avances mensuelles qui ont débuté en août 1958, d'autres avances, accusées par le cuivre et ses dérivés, les lingots d'étain, le plomb et ses dérivés, le zinc et ses dérivés, et la soude, ont été responsables d'un gain de 2.8% du groupe des métaux non ferreux, de 169.5 à 174.2. Ceci représente une avance de 3.4% depuis novembre 1957 lorsque l'indice était à 168.4. Les articles en fer ont progressé de 1.2% (de 252 à 255.1), surtout à cause d'une hausse sensible des prix de déchets de fer et d'acier, combinée à des hausses moindres des laminages et des feuilles galvanisées.

Les fruits secs, les pommes de terre, les fruits frais, les bestiaux et les aliments préparés pour volaille, les substances végétales et assimilés, et les oignons ont augmenté en novembre, pour élever de 1% le groupe des produits agricoles (de 196.9 à 198.8). Les produits animaux ont augmenté pour la première fois depuis mai, passant de 245.8 à 247.5 (0.7%). Les peaux, le cuir, les bestiaux, et les viandes fraîches ont tous augmenté, contrebalançant les diminutions des viandes apprêtées, de la volaille, du saindoux et du suif, et du poisson.

L'indice des textiles a avancé de 0.2% (de 227 à 227.4) en octobre et celui des produits chimiques, de 0.3% (de 183.8 à 184.4). Seul, l'indice des produits du bois a accusé une régression (2%) pour passer de

LES INDICES DES PRIX DE GROS
(1935-1939 = 100)

	Décembre 1957	Novembre 1958	Décembre 1958
Indice général.....	226.1	228.5	197.9
Substances végétales.....	196.2	198.8	
Produits animaux.....	235.8	247.5	253.7
Produits textiles.....	235.3	227.4	227.2
Articles en bois.....	299.6	299.3	298.5
Articles en fer.....	252.4	255.1	255.2
Métaux non ferreux.....	169.3	174.2	172.7
Minéraux non métalliques.....	190.8	188.2	188.7
Produits chimiques.....	182.8	184.4	184.7
Indice réuni du fer et des métaux non ferreux (sans l'or).....	241.8	247.4	246.5

299.8 à 299.3 ; cette baisse est due aux prix inférieurs du sapin en bois de charpente et de dimen-

sion. Le groupe des minéraux non métalliques est demeuré à 188.2.

La production hebdomadaire de lingots d'acier

La production de lingots d'acier au Canada, au cours de la semaine terminée le 22 novembre, s'est établie à 98,066 tonnes (95,164 une semaine auparavant et 65,731 deux semaines plus tôt), selon un communiqué

spécial du Bureau fédéral de la statistique. Les aciéries canadiennes ont été exploitées à 86.2% de leur rendement annuel durant la semaine (83.7% une semaine auparavant et 57.8% deux semaines plus tôt).

La fabrication d'automobiles diminue

La production de voitures particulières et de véhicules commerciaux en 1958 a diminué de 13.6% sur 1957 (355,421 contre 411,558) ; la production de voitures particulières est tombée de 12.6% (297,088 contre 340,014) et celle des véhicules

commerciaux, de 18.5% (58,333 contre 71,544). Au cours de décembre, la production a monté de 48% (38,912 contre 26,296), celle de voitures particulières de 51% (33,330 contre 22,058) et celle de véhicules commerciaux de 32% (5,582 contre 4,238).

Économie et discipline

ÉCONOMIE et discipline sont deux grandes vertus. Donc, il n'est certainement pas mal-séant d'en parler de temps à autre. Est-ce qu'il n'est pas de mise de faire un bilan et de nous réjouir de nos conquêtes avant d'entreprendre une année nouvelle? L'économie disciplinée, basée sur des principes établis, est une question primordiale qui intéresse l'homme et la femme et qui conditionne la vie et le bonheur de toute la famille, il vaut donc la peine qu'on s'y arrête.

Il est entendu que l'économie tient dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, une place fondamentale, mais ici, le fondement ne veut pas dire le principal, car si l'édifice ne peut se passer de solides fondations, il ne saurait tout de même exister sans le corps principal. De sorte que, dans l'économie familiale il y a aussi un côté moral, disciplinaire, obligatoire qui doit venir se souder aux fondations pour rendre l'édifice équilibré.

D'après l'économiste français, M. Jean-Baptiste Say, l'économie est « la science qui enseigne comment la richesse se forme, ses distribue et se consomme ». D'après l'Anglais John Stuart Mill, l'auteur de *La logique instinctive et déductive*, c'est « la science qui traite de la production et de la distribution des richesses ». Mais, bien avant eux, Xénophon avait dit d'une façon encore plus brève et non moins claire, que c'était « la science des choses possédées par l'homme ». Voilà donc une question toujours d'actualité, qui le sera tant qu'il y aura des hommes et des femmes vivant en communauté. Le père et la mère sont également intéressés à maintenir une économie équilibrée puisqu'ils sont en contact direct et constant avec ces choses possédées par leur famille. Ils ont l'impérieux devoir de procurer à leurs enfants ces choses indispensables à leur vie morale et matérielle.

Nous savons que l'économie familiale est régie par des lois naturelles. Il faut absolument en tenir compte si nous ne voulons pas que notre objectivité se brise aux barrières que nous prétendons lui voir franchir. Par ailleurs, si nous tentions de dissocier l'économie des lois naturelles, il nous faudrait lui refuser la place qui lui revient au rang des choses humaines. Ce serait plus qu'une erreur, ce serait une impossibilité.

Le terme d'économie a pris, au cours des âges, des significations de plus en plus élaborées, de plus en plus étendues, de plus en plus larges. Ce terme s'applique maintenant à presque tout ce qui constitue l'existence d'un être humain, bien que, pour l'homme ou la femme, il ait des significations et surtout des applications différentes. Il faut bien l'admettre, l'économie n'est pas seulement un jeu de matières et de produits, de distribution et de consommation, car alors l'homme apparaîtrait ici complètement dépouillé de toute humanité, au seul titre de matériel humain ou d'élément quelconque dans le prix de revient. Une réalité économique, purement chiffrée, masquerait l'être vivant qui a sa destinée propre, des liens naturels, un honneur, une vertu. Une telle théorie mènerait infailliblement à une utopie, à des vues abstraites incapables de s'intégrer dans la science même de l'économie. Depuis quelques années déjà, nous voyons fleurir de telles utopies qui captivent la pensée au détriment de la personne humaine. Est-ce que, de nos jours, l'application du système technique dans tout ce qui touche à nos vies, n'est pas en train de produire de dangereux décalages? L'économie familiale raisonnée, disciplinée est d'abord un principe qui s'attache à la famille qui est elle-même un fragment de notre civilisation. L'économie doit donc être le triomphe de l'ordre, éclairé d'intelli-

gence, sur la confusion et le désordre.

En économie, l'expérience acquise, et, de nos jours, la technique deviennent le côté positif d'une science qui, pour être parfaitement comprise, doit être encadrée de principes directeurs et, disons-le, de méthodes disciplinaires et rationnelles. Dans cette matière, comme dans beaucoup d'autres, certains principes sont immuables, parce que basés sur le sens commun qui doit toujours avoir le dernier mot. Ces principes, éclairés par une connaissance parfaite de l'humanité, ont été les seules formules que possédaient nos aïeux pour affermir nos caractères, pour nous inculquer des règles de bonne et fructueuse conduite et nous entraîner à une rigoureuse discipline. Ces principes de base, nous les trouvons dans *l'Ecclésiastique*, c'est dire qu'ils sont vieux comme le monde. Ce qui était bon jadis l'est encore aujourd'hui. Il ne s'agit pas bien sûr de revenir à un faux romantisme, mais, à notre époque moderne, nous sommes trop souvent enclins à mépriser le passé, à disséquer la science, nous fondons les cheveux en quatre, sous prétexte d'assimiler du savoir, plutôt que de pratiquer tout bonnement le gros bon sens. Trop de théorie, pas assez de jugement. Pourquoi chercher des théories compliquées? Pourquoi faire fi des méthodes simples, éprouvées, traditionnelles qui ont autrefois donné de magnifiques résultats dans un grand nombre de nos familles? Nous nous convainquons de la nécessité de trouver des applications nouvelles pour un genre de vie nouveau. Il nous arrive trop souvent de croire que la vie a changé, alors que ce sont seulement les modes de vie qui changent. Ce n'est pas la même chose. Lisez l'histoire économique des peuples, vous verrez qu'au cours des siècles, les hommes mis dans les mêmes situations ont

toujours eu les mêmes réactions. Le fond de la nature humaine est immuable.

L'économie familiale est un puissant facteur de solidarité. Les parents et les enfants vivent dans une dépendance mutuelle incontestable. Le développement et le comportement des uns ont des répercussions certaines sur les autres. La famille est le point de jonction entre ce qu'on appelle l'État ou le citoyen et la Société ou l'individu, car avant d'être l'un et l'autre, l'homme est d'abord un père, un époux, un frère. Dans une famille, chacun est donc engagé pour tous et pour tout. Oublier ce principe, c'est courir à l'anarchie et trahir la solidarité familiale.

Quand je parle d'économie, je ne pense pas seulement au domaine pratique, à l'argent, mais à l'économie de la santé, à l'économie morale, à l'obligation d'une discipline générale.

La solidarité familiale veut que le père et la mère exercent une étroite surveillance sur les maux sociaux qui peuvent déséquilibrer leur famille, telles les maladies, par exemple. Au point de vue économique, la santé est une richesse qui « se forme, se distribue et se consomme » comme les autres richesses, les parents doivent veiller à cette économie de façon à ce que leurs enfants puissent s'employer à des œuvres vitales et durables pour leur plus grand bonheur. Un exemple. Discipliner chez soi le terrible fléau de l'alcoolisme qui menace d'engloutir notre richesse physique et morale ne vous paraîtrait-il pas un facteur d'économie familiale des plus raisonnables ? Le cabaret, la taverne, le bar : on n'entend plus parler que de ça. Et sous prétexte qu'il faut être à la page, les jeunes, par esprit frondeur et pour afficher une indépendance de mœurs, une supposée supériorité qui, en réalité, n'est qu'une faiblesse, nos jeunes de quinze ou vingt ans prennent l'habitude de l'alcool, même dans les meilleures familles, sous l'œil indulgent de parents aveugles. Et que dire des infirmes, des débiles dont l'alcoolisme est cause directe de leur déchéance ? Un

enfant dégénéré est souvent l'innocente victime d'un acte inconscient accompli à la suite d'une cuite.

Dans le domaine de l'hygiène, ne faut-il pas comprendre aussi l'économie des forces physiques et des trop grandes dépenses d'énergie ? Savoir se reposer. Avoir du temps. Voilà une denrée difficile à trouver de nos jours. L'économie ne consiste-t-elle pas pas alors à savoir répondre « non » aux invitations, aux exigences des autres ? Il faut accomplir son devoir familial et même social, mais il ne faut pas être l'esclave des caprices et des fantaisies de son entourage. Économiser sa réserve nerveuse est essentiel. Méthode et discipline sont ici les grands facteurs qui réglementent l'économie des forces, du temps, de l'énergie.

Certes, il y a bien d'autres facteurs d'économie familiale dont je pourrais tirer des exemples convaincants, mais est-ce bien nécessaire ? Qu'il me suffise de dire que le plus grand économiste est celui ou celle qui sait discipliner ses désirs, qui sait faire passer le bien général avant sa fantaisie, le prix de l'éducation, de la santé avant le plaisir superflu. Le meilleur économiste, c'est le bon sens de ceux qui savent, par expérience, que la richesse se gagne, parce qu'elle se forme par le travail, et qui en connaissent le prix ; ceux qui comprennent que cette richesse se distribue par les échanges raisonnés et qui savent les effectuer en temps et lieu avec discernement ; que cette richesse se consomme par toutes les activités de la vie, que l'argent en est la mesure et le moyen et qui s'efforcent de l'employer justement, sagement, et de régler leurs activités sur cette mesure. Non, il ne s'agit pas de tenir un livre de comptes pour que tout marche à merveille dans l'économie du foyer, il s'agit plutôt de réglementer sa vie d'homme ou de femme, ce qui signifie « vivre dans des conditions matérielles telles, que l'être humain ne soit pas écrasé sous la pression du souci et que la conscience puisse se développer » au même rythme

que le corps, dans une certaine liberté d'action.

Qu'elles viennent des parents ou des enfants, les dépenses excessives de forces ou d'argent brisent presque toujours l'harmonie de la famille. La sagesse qui présidait jadis à l'équilibre familial subit aujourd'hui une pression formidable qui tend à la faire éclater. Les nouvelles inventions, les possibilités illimitées de confort, voire de luxe, aménagent notre vie comme un palais. Nous sommes à l'âge d'or où toute nouveauté nous devient tout de suite familière, naturelle, nécessaire au développement normal et général de la famille — ce en quoi nous avons tout à fait tort. Il s'agit de répartir ces biens terrestres avec sagesse, d'en faire un choix judicieux. À défaut de sagesse, il y a tout de même la mesure qui devrait être utilisée et servir de fil conducteur.

Il y a un équilibre à trouver et à sauvegarder. Un équilibre vivant, applicable à chaque cas suivant les revenus et les fortunes, les aptitudes intellectuelles, les besoins moraux, la santé. Tous ces facteurs restent infiniment variables. La seule donnée exacte, c'est que la dépense ne doit jamais excéder la recette, et ceci dans n'importe quel domaine.

Évidemment, ceci est la sagesse. Mais, y a-t-il encore une place pour la divine sagesse dans le monde ?

REINE MALOIN

(Concorde, décembre 1958.)

◆ ◆ ◆

« Celui qui a abusé de ses propres richesses ne peut pas être prudent pour celles des autres. »

— LUCIEN

Vous voulez joindre
les deux bouts ?

Faites votre budget !

Le sens chrétien de la richesse

La civilisation technique contemporaine a profondément transformé les conditions de vie humaine, et elle a eu des répercussions considérables sur tous les aspects de la pensée et de l'action humaines.

En ce qui a trait aux biens matériels et à leur usage, on est bien conscient aujourd'hui que le problème de la misère et de l'usage des biens matériels se présente maintenant sous des aspects nouveaux ; les grands progrès techniques de notre temps permettent aujourd'hui de concevoir que toutes les économies nationales soient organisées de façon à ce que le bien-être matériel devienne universel. C'est là, en effet, une ambition jugée aujourd'hui raisonnable qui fait d'ailleurs maintenant partie de tous les programmes politiques et économiques.

Or, la réalisation d'un tel objectif suppose une civilisation d'abondance. Le christianisme ne s'y oppose pas, loin de là. Dès le XIII^e siècle, saint Thomas d'Aquin a enseigné qu'un minimum d'aisance est nécessaire à la pratique de la vertu. Jésus, qui fut un humble artisan, n'était pas un gueux vêtu de haillons ni un sous-alimenté.

L'argent, qui symbolise la richesse, est, comme la langue, la meilleure ou la pire des choses : tout dépend de l'usage qu'on en fait, de l'esprit qui anime son propriétaire ou son usager. Le christianisme est esprit puisque c'est la religion de l'amour. Ce n'est pas le fait matériel de posséder de l'argent qui importe ; c'est l'esprit de détachement vis-à-vis les biens matériels ou l'argent qui compte. Des pauvres ont l'esprit de richesse, d'envie, de convoitise, sont rongés par l'ambition de devenir riches. Des riches ont l'esprit de pauvreté et sont préoccupés de faire un bon usage de leurs richesses et de soulager les miséreux. Ce que le christianisme craint, c'est que

l'homme déchu s'attache aux biens matériels au point d'oublier Dieu. Ce que le christianisme veut ardemment c'est que tous les hommes aient des conditions de vie matérielles qui leur facilitent la vertu et qui favorisent le plein épanouissement de leur personnalité ; c'est que tous les hommes aient l'esprit de pauvreté évangélique qui les détache des biens matériels et qui leur permet d'en faire un bon usage selon les données de la justice et de la charité sociales.

Car, en somme, les biens matériels ont une destination communautaire ; ils ont été donnés aux hommes pour tous les hommes ; ceux qui les possèdent n'en sont, devant Dieu, Auteur de la nature, que les dépositaires et les administrateurs. La propriété a une fonction individuelle et une fonction sociale.

Que le christianisme se défie de la richesse en raison de la nature déchue de l'homme qui s'attache si facilement à l'argent n'implique nullement qu'il est favorable à une économie de misère. Il importe donc dans notre civilisation d'abondance que les citoyens aient des notions chrétiennes claires sur le sens de la richesse et de l'usage des biens afin qu'ils réagissent contre le matérialisme pratique vers lequel les orientent les fausses théories libérales et socialistes.

Notre économie contemporaine ne tend-elle pas à faire de la production des biens matériels le but suprême de la vie ? Le moyen qu'utilise l'économie capitaliste pour activer le développement de la production c'est de stimuler l'appétit du gain, l'amour du profit. Les États communistes, de leur côté, s'emploient à détruire chez leurs peuples la croyance en des réalités spirituelles qu'ils jugent un obstacle dressé sur la voie de la conquête des biens matériels.

La science économique moderne est préoccupée de la question

de la production et de la répartition des biens en vue de réaliser l'abondance. L'économie libérale et l'économie marxiste ont cette prétention de dominer toute la vie sociale. Elles cherchent à expliquer tous les phénomènes sociaux par des causes économiques et elles font de l'abondance le grand objectif important de la vie sociale.

C'est là un point de vue irréciliable avec l'esprit chrétien qui veut le développement du bien-être, non comme fin de la vie sociale et comme objectif final de toute l'activité humaine, mais comme condition nécessaire à la pratique de la vertu, au plein développement humain, au bonheur des hommes. L'abondance ou le bien-être matériel ne peuvent pas être le but de la vie sociale, qui est, selon l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, la vie vertueuse.

Dans son encyclique publiée à l'occasion du centenaire des apparitions de Lourdes, en date du 2 juillet dernier, Sa Sainteté Pie XII a mis le monde en garde contre la tentation du matérialisme. « *Ce matérialisme, dit-il, il n'est pas seulement dans la philosophie condamnée qui préside à la politique et à l'économie d'une portion de l'humanité ; il sévit aussi dans l'amour de l'argent, dont les ravages s'amplifient à la mesure des entreprises modernes et qui commande, hélas ! tant de déterminations pesant sur la vie des peuples ; il se traduit par le culte du corps, la recherche excessive du confort et la fuite de toute austérité de vie ; il pousse au mépris de la vie humaine, de celle même que l'on détruit avant même qu'elle ait vu le jour ; il est dans la poursuite effrénée du plaisir, qui s'étale sans pudeur et tente même de séduire, par les lectures et les spectacles, les âmes encore pures ; il est dans l'insouciance de son frère, dans l'égoïsme qui l'écrase, dans l'injustice qui le prive de ses droits,*

en un mot, dans cette conception de la vie qui règle tout en vue de la prospérité matérielle et des satisfactions terrestres. « Mon âme, disait un riche, tu as quantité de biens en réserve pour longtemps, repose-toi, mange, bois, fais la fête. » Mais Dieu lui dit : « Insensé, cette nuit même, on va te redemander ton âme. »

D'ailleurs, il faut bien s'en pénétrer, la civilisation technique, l'esprit inventif de l'homme, les progrès de la science ne réussiront pas sans la charité du Christ à assurer à tous les hommes le bien-être et l'abondance. Dans son petit livre, *Le Chrétien devant l'argent*, le chanoine Jacques Lelerc, professeur à l'université de Louvain, écrit : « Mais la différence des temps anciens et du nôtre, l'originalité de notre temps et la nouveauté de notre temps, c'est d'être arrivé à une civilisation où il est concevable d'organiser une société où personne n'ait plus faim, où personne ne soit nu, où les malades soient de moins en moins nombreux et où ils soient tous soignés. Du temps de Jésus et jusqu'au XIX^e, même jusqu'au XX^e siècle, personne ne pouvait y songer que des faiseurs d'utopies. Qu'il y eut des pauvres et des riches semblait une nécessité, et que les biens de la terre fussent insuffisants à garantir l'aisance à tous paraissait également évident. On vivait dans ce qu'on appelle aujourd'hui une économie de besoin. Nous sommes arrivés de notre temps à une économie d'abondance pour la première fois depuis que les hommes sont sur terre. Cette situation sociale transforme profondément la façon pratique dont se présente la pauvreté. »

« Ce qui s'oppose à un monde sans misère, c'est avant tout qu'il n'est pas chrétien. Autrefois, c'étaient des conditions techniques ; la charité ne pouvait que soulager une misère que les moyens techniques ne permettaient pas d'éliminer. Aujourd'hui, les moyens techniques existent ; mais on ne s'en sert pas, parce que les riches sont égoïstes. Les classes riches sont égoïstes et laissent les pauvres dans la misère, alors qu'elles pourraient éliminer

celle-ci ; les peuples riches sont égoïstes et laissent les peuples pauvres dans la misère, alors qu'ils pourraient les en tirer. »

« Les papes ont souvent répété que tous les maux du monde actuel viennent de ce qu'on n'a pas appliqué la doctrine sociale de l'Église. Si les chrétiens avaient été conscients des exigences de leur foi, le communisme n'existerait pas. Mais les chrétiens n'ont pas été chrétiens, ou ceux qui l'étaient étaient si peu nombreux qu'ils étaient incapables de prendre la société en charge. »

« Ceci indique une équivoque dans le terme de « chrétien ». Quand on dit que les chrétiens ne sont pas chrétiens, cela veut dire que ceux qui sont baptisés dans l'Église et qui adhèrent par leur union extérieure à sa vie, ne sont pas chrétiens au point de vue dont on s'occupe en ce moment. »

Ils le sont sans doute à certains égards, par leur piété, par exemple, et par leur vie de famille. Ils ne le sont pas dans toute leur conduite. »

Il importe que nous, chrétiens, comprenions le vrai sens des biens que Dieu a mis à notre disposition et que nous développions les vertus morales qui nous permettront d'en faire un bon usage, c'est-à-dire de les aimer parce qu'ils nous viennent de Dieu et qu'ils sont un effet de sa bonté et de sa libéralité ; parce qu'ils nous aident à développer notre personnalité tout en nous permettant de satisfaire nos biens légitimes ; parce qu'ils nous permettent ce bonheur d'aider ceux qui sont dans la nécessité et de nous approcher ainsi de Dieu à travers nos frères.

PAUL-ÉMILE CHARRON

La production des produits laitiers en 1958

DES statistiques provisoires publiées par le Bureau fédéral de la statistique révèlent que la production de beurre de fabrique, de crème glacée et de produits concentrés du lait a été plus élevée en 1958 qu'en 1957. La production de fromage cheddar a baissé.

La production annuelle de beurre de fabrique s'est majorée de 11%, pour atteindre le chiffre estimatif de 336,992,000 livres contre 303,357,000 en 1957. Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, ont figuré à cette hausse. On estime que la consommation annuelle au pays s'est ramenée de 3%, pour n'atteindre que 313,161,000 (321,612,000 en 1957) livres.

La production de fromage cheddar a fléchi de 9% (87,485,000 livres contre 95,635,000), et le recul s'est fait partout sentir, sauf en Colombie canadienne.

La production de crème glacée (36,045,000 gallons) est supérieure de 3% à celle d'un an plus tôt (35,115,000), et toutes les provinces, sauf le Nouveau-Brunswick, ont enregistré une amélioration.

La production de concentrés laitiers a augmenté de 11% (597,721,000 livres contre 540,228,000 en 1957). Les produits de lait entier ont baissé de 2% (373,195,000 livres contre 382,549,000) mais on a produit 42% de plus de sous-produits (224,526,000 livres contre 157,679,000).

En décembre, la production de beurre de fabrique a monté de 14,628,000 en décembre 1957 à 15,006,000 livres en décembre 1958, celle de fromage cheddar de 3,256,000 livres à 3,315,000, celle de crème glacée de 1,824,000 à 2,003,000 gallons, et celle de concentrés laitiers de 27,248,000 à 32,672,000 livres.

Plus de science et de coopération

NOS agriculteurs doivent poursuivre leurs efforts pour améliorer leurs techniques de production afin d'augmenter la productivité de leurs fermes et accroître leurs revenus nets. C'est par la science agricole qu'ils y parviendront.

Mais ce n'est pas tout de produire à meilleur compte. La production n'est qu'une phase ; il y a aussi la mise en marché puisqu'on produit, aujourd'hui, pour vendre, et vendre au meilleur prix possible. La coopération est un des bons moyens qu'utilisent les producteurs agricoles à cette fin.

La Fédération internationale des producteurs agricoles, à sa dernière réunion plénière, tenue l'automne dernier à Bruxelles, a rendu ce témoignage à la coopération agricole : « Dans un monde qui semble de plus en plus dominé par les grandes entreprises hautement centralisées, les coopératives constituent un élément indispensable pour la sauvegarde économique et l'amélioration de la condition sociale des agriculteurs qui les possèdent et les gèrent, assurant la concurrence lorsqu'elle est nécessaire dans les systèmes fondés par l'entreprise privée et défendant par d'autres moyens les intérêts des producteurs dans les économies soumises à un plus grand contrôle du gouvernement. »

Les cultivateurs doivent s'en souvenir devant le défi que leur signifient l'agriculture à contrat et l'intégration qu'ils devront s'efforcer de contrôler de leur mieux par une utilisation dynamique et efficace de leurs coopératives et des lois de mise en marché.

L'agriculture, qui demeure chez nous un mode de vie, se dirige de façon pour ainsi dire inévitable vers la concentration des terres et vers une certaine spécialisation qui nous paraît s'imposer pour nombre de fermes, par suite de la hausse des coûts généraux de production agricole, de la

main-d'œuvre plus dispendieuse et du coût plus élevé de l'outillage des fermes. Autant de facteurs qui nécessitent l'agrandissement de l'étendue cultivée des fermes et une plus grande productivité agricole en vue d'un revenu net qui permette aux cultivateurs de vivre et de demeurer propriétaires de leurs fermes.

Le maintien de la propriété foncière agricole privée dans le Québec où 96,9% (recensement 1951) des cultivateurs sont propriétaires de la terre qu'ils cultivent requerra d'eux plus de science et plus de coopération que dans le passé.

PAUL-ÉMILE CHARRON

Les exportations ont baissé

D'APRÈS des chiffres provisoires publiés aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique, les exportations d'articles canadiens ont baissé de 6% en novembre, soit \$408,700,000, au regard de \$434,300,000 un an auparavant. Octobre avait marqué une hausse sensible de 12%. Durant la période janvier-novembre, la valeur totale des exportations n'a guère changé (\$4,480,300,000) au regard d'un an plus tôt (\$4,481,200,000).

En novembre, les exportations à toutes les principales régions géographiques ont diminué, sauf pour les pays du Commonwealth autres que le Royaume-Uni. En janvier-novembre, les exportations ont augmenté à destination du Royaume-Uni et des autres pays du Commonwealth, mais les ventes aux États-Unis et aux pays étrangers ont diminué.

Les exportations aux États-Unis sont tombées à \$239,800,000 en novembre (\$256,600,000 un an plus tôt) et à \$2,641,700,000 en janvier-novembre (\$2,695,900,000). Les exportations au Royaume-Uni ont fléchi en novembre (\$72,500,000 contre \$74,100,000) mais ont augmenté durant les onze mois (\$712,700,000 contre \$678,200,000).

Les exportations aux autres pays du Commonwealth ont augmenté en novembre (\$29,300,000 contre \$20,300,000) et en janvier-novembre (\$266,100,000 contre \$208,000,000). Les exportations à tous les autres pays étrangers sont tombées en novembre (\$67,100,000 contre \$83,300,000) et durant les 11 mois (\$858,800,000 contre \$899,100,000).

Le tableau suivant donne les chiffres (en millions de dollars) des exportations de novembre et des onze mois :

	Novembre		Janvier-novembre	
	1957	1958	1957	1958
Exportations et réexportations :				
Royaume-Uni.....	74.1	72.5	678.2	712.7
Autres pays du Commonwealth...	20.3	29.3	208.0	266.1
États-Unis.....	256.6	239.8	2,695.9	2,641.7
Autres pays étrangers.....	83.3	67.1	899.1	859.8
Total.....	434.3	408.7	4,481.2	4,480.3

Service de renseignements

Q. — *Les principes coopératifs sont des principes généraux. Ils ne sont pas propres ou exclusifs aux Caisses populaires. Les autres coopératives les ont aussi.*

Mais alors, sur quoi reposent en somme les Caisses populaires Desjardins? Quelle est la source de vie des Caisses populaires? Qu'est-ce qui leur permet de vivre, d'opérer, de fonctionner? Qu'est-ce qui explique leur efficacité?

R. — C'est la connaissance mutuelle des sociétaires, c'est la confiance mutuelle des sociétaires, c'est leur volonté de s'entraider. Confiance qui découle de leur honnêteté et de leur volonté commune de s'aider les uns les autres. D'où la première règle d'organisation de la Caisse populaire : un lien communautaire entre les sociétaires, la limitation des opérations à un cercle restreint (la paroisse) où les sociétaires se connaissent et se font confiance mutuelle.

Il est nécessaire, c'est un principe de vie pour la Caisse populaire, que les sociétaires se connaissent et aient cette confiance qui résulte de leur sens de l'honnêteté. C'est ce qui a rendu possible les Caisses populaires, c'est ce qui explique leur efficacité.

Les Caisses populaires Desjardins reposent sur la confiance mutuelle, l'honnêteté et l'esprit de coopération des sociétaires. La confiance pré-suppose d'abord l'honnêteté. Avez-vous confiance en quelqu'un qui n'est pas honnête? S'il ne l'est pas, vous savez bien qu'il peut vous tromper. Vous ne faites pas d'affaires avec lui, vous n'avez pas confiance en lui. La confiance n'est pas possible sans l'honnêteté.

Mais ce n'est pas suffisant d'être honnête ; il faut aussi qu'on soit connu comme un honnête homme. Vous prêtez \$500. à votre voisin, parce qu'il est honnête et que vous savez qu'il l'est. Vous n'en feriez pas autant envers un étranger qui est peut-être aussi honnête, mais dont vous n'avez pas l'assurance qu'il l'est vraiment. Pourquoi? Parce que n'ayant pas vécu dans votre milieu, il ne vous a pas prouvé, par sa conduite, qu'il est foncièrement honnête et digne de votre entière confiance.

Il en va de même au sein de la Caisse populaire. Elle groupe des citoyens qui veulent mettre leurs épargnes en commun et se les prêter ensuite en cas de besoin. La Caisse populaire ne pourrait pas s'organiser, ni encore moins fonctionner, si ses sociétaires n'avaient pas confiance les uns dans les autres. Il faut pour cela que les sociétaires se connaissent, c'est-à-dire qu'ils aient vécu depuis assez longtemps ensemble pour qu'ils aient été à même de se rendre compte de leur honnêteté et de leur solvabilité.

Et vous avez alors compris que le Conseil d'administration de la Caisse est tenu d'exercer un contrôle judiciaire sur l'entrée des membres, afin que n'y pénètrent pas ceux qui n'ont pas les qualités requises. Ces qualités, l'article 7 des Statuts de la Caisse populaire les indique en ces termes : « Être honnête, bon payeur, sobre et bon travailleur. » La Caisse populaire Desjardins repose sur des principes moraux, elle vit de la confiance mutuelle des sociétaires qui veulent, dans un esprit de justice et de charité sociales, s'entraider. Tout cela n'est possible qu'en autant que les sociétaires sont honnêtes et, animés de l'amour du prochain, veulent s'entraider.

D'où la nécessité vitale pour la Caisse qui veut réussir et faire du bien, de bien surveiller le choix de ses sociétaires. Dans sa brochure sur la Caisse populaire, M. Desjardins, après avoir insisté sur les qualités des sociétaires, conclut : « Donc, la Caisse populaire est avant tout une société d'honnêtes gens, et pour que le choix ne soit pas douteux, le rayon des activités est restreint aux limites de la paroisse où tout le monde se connaît. » C'est précisément pour cela que la Caisse populaire prend, comme champ de ses activités, un territoire restreint où les gens se connaissent bien, se savent honnêtes et solvables.

Ce territoire restreint d'opération c'est la paroisse. Elle est le champ d'activité de la Caisse populaire Desjardins. Selon l'expression même du fondateur, le Commandeur Alphonse Desjardins, la paroisse est « le cadre parfait où doit fonctionner une telle Caisse ». Dans sa brochure intitulée *La Caisse populaire*, M. Desjardins écrivait, en 1912 : « Nous avons tout d'abord adopté la limitation des activités sociales d'une Caisse et le recrutement de ses membres à une seule unité territoriale très petite, et qui, par sa nature même, est peu susceptible de subites ou de fréquentes variations, présentant aussi — condition essentielle du succès — des contacts intimes et nombreux par lesquels les intéressés peuvent se mieux connaître, s'apprécier réciproquement avec plus de justice tant au point de vue moral qu'économique. L'unité paroissiale nous a paru réunir toutes ces qualités à un si haut degré qu'elle est pour nous la cellule économique idéale, le cadre parfait où doit fonctionner une telle Caisse. En effet, à quelque point de vue qu'on examine un tel choix, il nous semble impossible d'y trouver à redire, et qu'aucun autre ne pouvait offrir les mêmes avantages et les mêmes facilités dans une mesure aussi complète.

« Par ses relations répétées et constantes de la vie religieuse et municipale comme par celles des activités d'ordre matériel ou du voisinage, la paroisse offre un champ d'action admirable pour un

organe économique dont les opérations sont surtout basées sur la confiance mutuelle, reposant elle-même sur un ensemble de connaissances certaines de ce que vaut chacun des membres de l'association par ses qualités morales et intellectuelles, par sa compétence, sa droiture consciencieuse, ses aptitudes, son honnêteté, son amour du travail, sa prévoyance et la sûreté de son jugement. »

La paroisse, qui sert de champ d'opération à la Caisse, permet aux sociétaires d'exercer un contrôle direct sur leur Caisse du fait qu'elle opère au milieu d'eux, sous leur yeux. Dans sa brochure écrite en 1912 sur la Caisse populaire, M. Desjardins le

rappelle en ces termes : « Le contrôle des affaires est entre les mains des membres, c'est-à-dire des seuls intéressés, et ce contrôle est facilité encore par ce champ restreint des opérations » (la paroisse dont il venait de parler).

C'est là un avantage inappréciable dont ne bénéficient pas les institutions financières à grand rayon d'action : leurs actionnaires qui sont disséminés un peu partout ne peuvent surveiller ce qui s'y passe. Cette surveillance quotidienne des sociétaires constitue pour la Caisse une sauvegarde ; elle tient en éveil la vigilance de ses dirigeants.

Les inscriptions aux universités et collèges du Canada en 1958-1959

AU 1^{er} décembre 1958, les universités et collèges du Canada comptaient un total record de 94,400 étudiants universitaires de plein temps, soit 9.1% de plus que le record de 86,500 établi l'année précédente, selon un rapport provisoire publié par le Bureau fédéral de la statistique. Le sommet qui a précédé celui de 1957-1958 a été atteint en 1947-1948 (83,150 inscriptions). Les inscriptions ont touché de nouveaux sommets dans les quatre provinces atlantiques, au Québec, en Alberta et en Colombie canadienne, tandis

qu'en Ontario et dans la Saskatchewan les chiffres ont presque atteint les sommets de 1947-1948. Au Manitoba, le nombre des étudiants est assez inférieur au chiffre record de 1946-1947.

Dans les quatre provinces de l'Ouest, les inscriptions cette année sont supérieures de 12.2% à celles de l'année précédente ; au Québec, de 8.8% ; en Ontario, de 7.6 ; et dans les quatre provinces atlantiques, de 6.5. Parmi les Facultés, des augmentations de plus de 10% ont été enregistrées en optométrie, en pédagogie, en culture physique

et hygiène, en arts et sciences, en service social, en journalisme et en pharmacie. Dans le génie, l'augmentation n'a été que de 2%. Voici les universités qui ont compté le plus grand nombre d'étudiants (y compris les inscriptions des collèges affiliés) : université de Toronto, 12,289 ; université de Montréal, 11,254 ; université de Colombie canadienne, 10,326 ; université Laval, 8,360 ; université McGill, 6,796 ; université de Manitoba, 5,202 ; et université d'Alberta, 5,183.

Le tableau suivant présente, par province, les inscriptions d'étudiants universitaires de plein temps cette année, ainsi que le chiffre record.

Province	Sommet antérieur à 1958-1959		Estimations pour 1958-1959 ¹
	Années	Inscriptions	
Canada.....	1957-1958	86,500 ²	94,400
Terre-Neuve.....	1957-1958	1,020 ²	1,080
Île-du-Prince-Édouard.....	1957-1958	350 ²	420
Nouvelle-Écosse.....	1957-1958	4,800 ²	5,000
Nouveau-Brunswick.....	1957-1958	3,130 ²	3,400
Québec.....	1957-1958	28,500 ²	31,000
Ontario.....	1947-1948	29,397	27,800
Manitoba.....	1946-1947	6,515	4,300
Saskatchewan.....	1947-1948	4,746	4,480
Alberta.....	1947-1948	4,658	5,350
Colombie canadienne.....	1947-1948	9,627	10,570

1. Total définitif estimé pour toutes les institutions.

2. Estimation au 1^{er} décembre de l'année en question.

Les stocks de beurre dans neuf grandes villes

LE 15 janvier, les stocks de beurre de fabrication dans neuf grandes villes du Canada s'établissaient à 50,235,000 livres, soit presque 29% de plus qu'un an plus tôt (39,045,000) ; voilà ce que révèle un communiqué spécial du Bureau fédéral de la statistique. Les stocks étaient plus considérables qu'un an plus tôt dans toutes les villes, sauf à Calgary et à Vancouver.

*« Épargner, c'est prévoir.
Le savoir est une richesse,
mais savoir épargner,
c'est aller vers la sagesse. »*

